



MAIRIE DE LA FRANCHEVILLE

AUTORISATION DE PRISES DE VUE ET UTILISATION D'IMAGES PAR LA MAIRIE A DES FINS D'INFORMATION – ANNEE SCOLAIRE 2020/2021



Les images ou vidéos peuvent être diffusées, placées sur des panneaux, sur le site internet de La Francheville (www.lafrancheville.fr) ou dans **nos journaux locaux** :

La Francheville Info's, Les Ptit's Affranchis ou Vivre à La Francheville

Nous sollicitons donc votre autorisation pour les utilisations des **photographies ou vidéos** représentant votre enfant. Nous vous tiendrons informés de toute utilisation des documents réalisés.

Je soussigné(e)

Responsable légal de l'élève.....Classe :

☎ Autorise la mairie à utiliser l'image de mon enfant dans les conditions suivantes :

LES DIFFERENTES UTILISATIONS <i>(*cocher la case correspondante)</i>	D'ACCORD*	PAS D'ACCORD*
Accord pour que mon enfant soit photographier ou filmé dans le cadre de l'A.C.M, ou toutes activités organisées par la Mairie.		
Accord pour la publication de la photo de classe ET du nom de votre enfant dans le bulletin annuel « Vivre à La Francheville ».		
Accord pour la publication sur le site Internet de la Mairie. Les légendes des images ne comporteront pas de renseignements susceptibles d'identifier précisément l'élève (ni nom de famille, ni adresse).		
Accord pour la publication de photos dans nos journaux locaux.		



ATTENTION :

Pour les parents qui s'opposent à la diffusion de la photographie de son ou de ses enfants, merci de joindre une photographie récente à cette autorisation.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques ou films concernant l'élève nommé ci-dessus est garanti. Je pourrai à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je disposerai d'un droit de retrait, sur simple demande, si je le juge utile.

Fait à, le

Signature du responsable légal

Fiche à faire pour chaque enfant.